

**Courrier de M.Alain FAIVRE adressé à: M. Franck LEROY Maire d'Épernay  
29.06.2007**

**J'ai assisté au dernier Conseil de la Communauté de Commune le Jeudi 28 Juin 2007**

**En bon citoyen respectueux des lois de la République, je me suis assis et j'ai écouté les interventions des élus. J'étais venu dans l'espoir de vous faire part de ma vive émotion et de mon inquiétude sur l'issue incertaine de ce projet de reconversion de l'ancien terrain militaire qui jouxte plusieurs villages dont celui de Cuis. J'ai remis par écrit mes remarques à M. Boulonnais ainsi qu'à M.Baillet maire de Cuis.**

**Je tiens à vous préciser que je ne suis membre d'aucun parti politique ni syndicat et M.Baillet pourra vous confirmer que je suis un administré très docile et jamais polémique (ceci n'étant d'ailleurs pas forcément une qualité de nos jours !) Ne classez pas ce courrier dans la catégorie des luttes de pouvoir, des mauvais coups ou règlements de comptes ou cabales de tous genres, mais dans la catégorie des courriers objectifs porteurs d'une tendance très majoritaire.**

**Cependant, vous ne serez pas étonné que sur un tel sujet explosif, des associations militantes ou des hommes politiques engagés aient une analyse semblable à la mienne. Cette convergence d'opinions ne doit pas vous inciter à perdre de vue les incohérences de ce projet de pollution et surtout vous devez le prendre très au sérieux et en débattre. Les meilleurs professeurs que j'ai pu rencontrer dans ma carrière furent ceux qui ne craignent pas d'avouer une précipitation ou une erreur. Remettre à plat ou changer un projet n'a jamais été un déshonneur, bien au contraire. Le peuple sait apprécier !**

**J'agis tout simplement comme font les gens simples auxquels on expose les nuisances inadmissibles engendrées par ce circuit pétaradant. Cette lettre est écrite à la lumière du « bon sens » et surtout à cause de l'exaspération croissante due aux nuisances, toujours plus nombreuses, dans notre environnement. Cette remarque devrait vous mettre en alerte maximum sur la façon dont les citoyens de la Communauté de Communes peuvent être amenés à juger la contribution des élus à la gestion des problèmes de développement et d'environnement. Les statistiques nationales, à la lumière des dernières élections, prouvent que cette majorité silencieuse est capable de s'exprimer dans les urnes.**

**Je vous invite donc à lire le document ci-dessous, en me pardonnant certains mots rugueux, motivés par une juste colère.Recevez, M. Le Maire, l'expression de ma motivation et de mes sentiments respectueux.**

**Alain FAIVRE**

**Témoignage de Monsieur ALAIN FAIVRE .**

**28.06.2007**Ce soir je me suis déplacé au siège de la Communauté de Communes pour remettre cette lettre aux élus qui siégeaient.

La raison de ma démarche est grave :Il s'agit de la destruction de notre environnement naturel avec l'intention d'installer un pôle de pollution dans sa forme la plus inquiétante aux portes de nos villages.

Des informations circulent via les journaux et internet, mettant en lumière des projets et des méthodes pour y parvenir très mal reçues par les habitants de Cuis, Chavot, Chouilly, Cramant et Monthelon ainsi que d'autres riverains. Il s'agit de la destruction d'une zone boisée riche en faune et en flore située à 1000 m de l'Eglise Classée de Cuis. C'est un endroit d'où surgit une des plus belles perspectives de la Côte des Blancs ayant fait la première page de la Revue Nationale Géo : la montagne de Cuis en forme très connue de baignoire renversée. Nous sommes à cet endroit dans un environnement particulièrement agréable à l'œil avec des petits chemins ravissants entre Chouilly et Cuis, parsemés de quelques bosquets à préserver où s'ébattent de nombreux animaux. Ces sentiers sont visités chaque année par des centaines de randonneurs, VTTistes, joggeurs, chasseurs et photographes amateurs, sans oublier les personnes qui viennent voir nos orchidées ou simplement s'asseoir sur un point élevé pour contempler le soleil couchant et entendre le vent. Ce sont là des privilèges rarissimes à l'aube de ce 21ème siècle.